

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 2 JUILLET 2024

Pierre-Yves Maillard, Président de l'USS

Baisser encore les rentes : une erreur

Nous avons une bonne nouvelle. Mais elle n'est malheureusement pas souvent reprise par les médias : les caisses de pension se portent financièrement très bien. Pourquoi ? Les caisses de pension avaient prévu dix années noires en raison des taux d'intérêt négatifs et avaient donc massivement baissé les taux de conversion. Or, nous avons eu dix années dorées. Principalement grâce aux actions et à l'immobilier, les caisses de pension ont obtenu des rendements élevés. Pourtant, les assuré-e-s en ont toujours moins pour leur argent. Il serait temps de mettre fin à la baisse des rentes.

Or la présente réforme de la LPP ignore la situation financière des caisses de pension et est donc complètement anachronique. L'augmentation des déductions salariales et à la baisse des rentes ne sont ni justes ni nécessaires. En raison de la baisse du taux de conversion, la garantie de rente diminuerait de 12 % pour le même avoir de vieillesse LPP. Ce serait désastreux pour les bouchers, les boulangères ou les menuisiers, qui ont besoin d'une bonne rente LPP. Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle cette partie centrale de la réforme doit être rejetée.

Les caisses de pension croulent sous l'argent. Elles gèrent une fortune de 1 100 milliards de francs, soit 400 milliards de plus qu'il y a dix ans, et elles ont accumulé plus de 150 milliards de réserves. Quant à la soi-disant redistribution des jeunes générations vers les retraité-e-s, elle appartient au passé, comme l'a confirmé la Commission de haute surveillance. Encore une fois, cette réforme est en décalage avec les réalités.

Vu la très bonne situation actuelle des caisses de pension, il serait au contraire temps d'accorder enfin une compensation du renchérissement sur les rentes en cours. En effet, ces trois dernières années, les rentes ont perdu plus de 5 % de leur valeur en raison du renchérissement. Pour une rente LPP moyenne, cela correspond à environ 100 francs par mois. Il faut enfin résoudre ce problème.

En raison du lien avec la baisse du taux de conversion, l'autre partie de cette réforme est également une mauvaise affaire pour les salarié-e-s ayant des salaires plus bas ou travaillant à temps partiel. En cas d'acceptation de la réforme, ils verraient leur salaire baisser d'un coup de 100 à 200 francs à la fin du mois. Pour les femmes en particulier, la réforme est un paquet trompeur et coûteux. Avec la réforme, elles passeraient massivement à la caisse et verraient leur salaire net baisser. Nombre d'entre elles ne se verraient pour autant pas garantir une rente plus élevée à la retraite. Ou alors, l'augmentation serait si faible qu'elles devraient tout de même demander des prestations complémentaires.

Pour la population active, le compte n'y est pas avec cette réforme de la LPP. Il faut de meilleures rentes au lieu de nouvelles baisses. C'est pourquoi nous nous engagerons pour un non clair dans les urnes.